

HAUTE-LOIRE

Édition Velay - Yssingelais

TENCE

« Une eau à 23 °C sur le long terme c'est la fin de certains poissons »

L'État effectue des relevés de données sur les grands fleuves et les rivières afin d'en connaître le débit au fil des quatre saisons. Quant aux affluents, ils s'avèrent être oubliés. Pour mieux connaître la ressource en eau du bassin du Lignon, l'Epage Loire-Lignon a mis en place un observatoire pour répondre aux objectifs du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage).

« Nous nous sommes trouvés en situation critique sur certains affluents du Lignon dès la fin avril, soit près de deux mois plus tôt que d'habitude ». Le constat dressé par Emilie Darne, animatrice de l'Epage Loire-Lignon (Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux), est des plus sombres. « La population avait été marquée par 2019, une année où le milieu aquatique avait beaucoup souffert, mais cet été cela a été pire. »

Des données pour voir et comprendre

Dans le département, Le Lignon et la Dunière sont suivis par les services de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) au niveau des stations hydrométriques mesurant le débit en continu depuis plusieurs dizaines d'années des deux rivières. À noter que le Lignon est observé depuis 1960. En ce qui concerne les affluents, depuis 2019, l'Epage Loire-Lignon installe progressivement un réseau de suivi quantitatif, pour répondre aux objectifs du

SAGE Lignon du Velay (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux).

Des échelles, des sondes et des macarons

Au niveau de chaque cours d'eau suivi (lire par ailleurs) sont installées les échelles de hauteur d'eau ou échelles limnimétriques ; des macarons indicateurs de débits, qui permettent de comparer la hauteur d'eau observée à des débits caractéristiques tels que le module (débit moyen sur l'année) ou encore le dixième du module (valeur de référence pour caractériser les faibles débits). À noter que cet été, La Ligne, qui prend source dans le Meygal, était bien en dessous du dixième du module : 3 %. Et pour finir, sont installées des sondes de températures, qui permettent un suivi de l'évolution de la température de l'eau. On peut s'émouvoir de la mise en place de ce dernier dispositif, pourtant il boucle le dispositif. « De la ressource en eau découle le milieu aquatique, mais on sait que des espèces d'eau froide comme les truites qui se trouvent dans



À Tence, sur la Sérigoule des échelles de relevés ont été installées ainsi qu'un panneau qui explique au grand public tous les enjeux de la collecte. Photo Progrès/Séverine FABRE

« Si on veut vraiment connaître la ressource en eau et le milieu aquatique, il est nécessaire d'avoir des données spécifiques aux différents cours d'eau. Il existe des données mais elles sont le fruit de calculs globaux. Pour prendre le problème à bras-le-corps et trouver des solutions, il faut des éléments mesurés. Pour cela, on a aussi besoin que les gens participent et fassent remonter ce qu'ils voient. »

Nathalie Rousset, présidente de l'Epage Loire-Lignon

nos cours sont sensibles à la température de l'eau. On sait également qu'une eau à 23 °C sur une longue période c'est la fin de certains poissons. Cette donnée peut permettre de préserver des espèces à long terme », explique Emilie Darne.

Une question d'aménagement du territoire

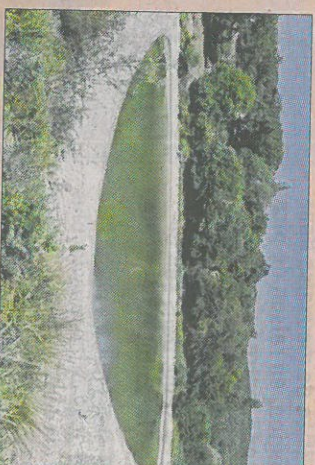
Jamais la question de l'eau n'a été aussi prégnante. Pour la présidente de l'Epage, Nathalie Rousset, comme pour le vice-président Bernard Souvignet, de la connaissance des ressources en

eau découle l'aménagement du territoire. « Le problème, c'est qu'on est encore dans la réponse globale. Les besoins et les usages ne sont pas les mêmes partout. Nous faisons partie du Bassin Loire-Bretagne, mais nous ne connaissons pas du tout les mêmes problématiques que dans le territoire nantais. Faire des relevés sur nos cours d'eau nous permet aussi de pouvoir mener de vraies réflexions et d'apporter à terme des réponses qui seront peut-être innovantes. »

Séverine FABRE
severine.fabre@leprogres.fr

Quid des retenues collinaires ?

Les débits critiques des cours d'eau dans le département remettent à l'ordre jour la question des retenues collinaires. En la matière, les avis sont partagés. Il y a les fervents défenseurs qui voient l'intérêt d'avoir d'un approvisionnement en eau en cas de période de sécheresse d'été. Il y a les opposants rappelant que ce ne sont pas des marnes non plus et qu'il faut prendre en compte l'évaporation. Selon eux, les zones humides entretenues ou les maars s'avèrent des solutions durables. Et puis il y a les nuances à l'image de Nathalie Rousset pour qui ce type de structure « peut-être une solution pour certains secteurs. À mon sens, il faut éviter d'en faire LA solution, une mode. Ce sera approprié pour certains et pas du tout pour d'autres. » L'élue met également en garde quant à leur construction. « Il ne faut pas les faire n'importe où et



La retenue collinaire « peut être une solution dans certains cas, mais ça ne doit pas devenir une « mode ». Photo Progrès/Joel PHILIPPON

n'importe comment. » Aussi elle insiste : « Les retenues collinaires peuvent s'avérer une solution sur du court terme, en tout cas, elles peuvent permettre de s'organiser sur du moyen et long terme. »

9

Dans le territoire de l'Epage Loire - Lignon, 9 points de relevés sur les affluents du Lignon et un sur un affluent de la Dunière. Les plus anciens sont : Le Mousse (Pont de Chazeaux, commune de Chenereilles) ; Les Merles (Lieu-dit « Malaguet », commune du Mazet-Saint-Voy) ; La Ligne (Pont d'As-tier, commune du Chambon-sur-Lignon) ; Le Trifoulou (Gîte de la papeterie, commune de Tence). Les plus récents sont : La Sérigoule (dans le bourg, commune de Tence) ; La Brossette (au lieu-dit Chasse, commune de Tence) ; l'Auze (Au Chamdonnet, commune d'Yssingaux) ; La Staulme (Ratapéalat, commune d'Yssingaux), Le Chansou (lieu-dit Culpéroux, commune de Saint-Pal-de-Mons) ; La Dunerette (La Côte, commune de Riotord).